

Interventions des SA

**Daniel Herlemont
(Orléans-Tours)**



De nouvelles relations avec les collectivités territoriales vont bouleverser la cohérence hiérarchique du fonctionnement de nos établissements

L'académie d'Orléans-Tours se félicite des acquis importants obtenus grâce au seul SNPDEN dans le cadre du mouvement de résistance professionnelle. Face à un gouvernement libéral et conservateur, dans un contexte de restriction budgétaire, les acquis engrangés sont à souligner et à apprécier. L'AGA du 6 octobre a pris date des avancées enregistrées et a décidé de lever le mouvement dans sa forme initiale.

Cependant, notre engagement se poursuit ainsi que notre réflexion sur les difficultés de fonctionnement de nos établissements. Nous avons proposé la création de groupes de travail sur les déficits en personnels et en moyens des EPLE, notre positionnement vis-à-vis des collectivités de rattachement.

Cartes des formations, cartes scolaires, développement de la formation alternée et de l'apprentissage public sont des chantiers qui, d'un seul coup, prennent une nouvelle dimension, et il importe que notre organisation demeure particulièrement vigilante.

La position académique sur le transfert des TOS a été très claire. Un texte commun a été élaboré avec A & I. Nous nous limitons à la stricte transmission collective des informations officielles. Nous avons appelé nos adhérents à ne pas participer aux réunions organisées par les autorités académiques sur l'évaluation des personnels IATOSS, et à différer la mise en œuvre de cette évaluation, dans l'attente des textes de mise en application du décret du 29 avril sur « les conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'État ».

Comme nous le faisons au niveau académique et départemental, nous souhaitons que le BN intervienne au niveau ministériel et demande que nous soyons présents, en tant qu'organisation syndicale, dans les instances mises en place par les conseils régionaux et généraux dans le cadre de la nouvelle loi sur la décentralisation.

De nouvelles relations vont s'instaurer avec les collectivités territoriales qui vont bouleverser la cohérence hiérarchique du fonctionnement de nos établissements. Il importe que, dans ce cadre, nous réfléchissions à la façon dont nous concevons ces nouvelles relations, le syndicat pouvant être un recours pour le fonctionnement des établissements face aux collectivités et à leurs ambitions, en terme de solidarité, de valeurs et de principes.

Nous espérons que nous saurons de nouveau nous mobiliser, malgré le contexte national difficile, pour obtenir de nouvelles avancées. Il y va de l'attractivité de notre métier, et de notre syndicat.

**Marie Ange Henry
(Paris)**



La monarchie absolue a été rétablie sur Paris

Cette académie vit des moments intéressants depuis la publication du rapport de l'inspection générale. Publication que nous devons aux bonnes feuilles parues dans la presse, ce qui a contraint le ministre à le publier.

Le recteur aurait souhaité qu'il restât confidentiel ou qu'il fût édulcoré!

Le recteur Quenet, dans son introduction, insiste sur la situation « *qu'ils ont trouvée en arrivant* ». Petite phrase assassine qui consiste à se défausser sur ses prédécesseurs.

Pour faire vite: les performances scolaires ne sont pas, à Paris, ce qu'elles devraient être.

- milieux familiaux socio-culturels plus élevés en moyenne que dans les autres académies ;
- professeurs très diplômés et plutôt expérimentés.

Et pourtant, Paris se traîne derrière plusieurs académies bien plus performantes.

Le Recteur a donc commenté ce travail avec lucidité et déclaré sans ambages « *ce rapport sera un levier pour l'action!* ».

Conviés « personnelle-ment » au lycée La Fontaine, ce mercredi 24 novembre, pour découvrir ce que serait

le « nouveau pilotage académique », nous entendîmes le Recteur nous déclarer après quelques propos bien sentis: « *surtout on ne bouge pas* ».

Stupéfaction voire indignation des collègues, portée par le SNPDEN.

Les élèves de Paris - académie où parler de mixité scolaire est du domaine de la grossièreté - continueront de cohabiter avec leurs clones!

En revanche, l'action pour effectuer les coupes sombres a commencé:

- Rentrée 2005; fermeture de trois hypokhânes remplies à plus de 40 élèves;
- Des lycées professionnels municipaux à plus de 300 élèves ne deviendront pas EPLE, cela coûte trop cher: ils seront absorbés, démantelés, répartis sans étude de faisabilité réelle, sans cohérence pédagogique.

Le Recteur nous dit se concerter régulièrement avec la Mairie de Paris. Nous rencontrons le maire adjoint, le conseiller du maire qui nous disent être mis devant le fait accompli sans concertation... qui croire?

La vie scolaire à Paris n'est pas simple: une fausse concertation, un mépris affiché, des suppressions d'un revers de main et nous, sur le terrain, pour expliquer, faire face aux besoins, aux revendications...

Je conclurai en citant un collègue principal en ZEP: « *Pour la première fois, nous savons que nous ne garantirons pas la paix sociale dans nos établissements* ».

Dernière minute:

Grâce à l'intervention du SNPDEN, les trois hypokhânes sont maintenues sur Paris.

**Joël Olive
(Nice)**



Il importe que nous soyons les meilleurs garants du bon fonctionnement du service public.

La mobilisation des personnels de direction de l'académie de Nice reste très forte. Quant à la poursuite du mouvement de résistance professionnelle, l'AGA a apporté une réponse très claire : notre mouvement doit évoluer dans la forme tout en restant très ferme sur le fond.

Les raisons qui ont suscité ce mouvement restent pleinement d'actualité, notamment en ce qui concerne le décalage entre les missions des EPLE et le potentiel humain mis à leur disposition quantitativement et qualitativement.

Manifester notre détermination passe par un renforcement de l'affirmation de nos exigences professionnelles. Plus que jamais il importe que nous soyons les meilleurs garants du bon fonctionnement du service public.

[J. Olive cite quelques exemples de tâches transférées aux EPLE, sans aucune logistique pour les accomplir : ASSR, examens (contrôle continu) ...]

Il rappelle qu'au niveau local l'action du SNPDEN a permis de faire échec à l'arrêt du renouvellement des contrats CES et CEC (100 signatures recueillies en une semaine dans le département concerné), d'obtenir une simplification du processus d'inscription au bac.

Il estime que maintenir le rapport de forces passe par une action déterminée pour mettre en échec, au quotidien, les mesures qui se traduisent par un alourdissement de nos tâches.

Aucune mesure qui a des retombées sur la vie de nos éta-

blissements ne doit être prise sans consultation préalable des personnels de direction.

Ces orientations font l'objet d'un large soutien des personnels de direction. D'ailleurs, sur nos deux départements, nous enregistrons 15 nouvelles adhésions.

La richesse de notre bilan doit maintenant être mise en valeur dans la perspective des élections de 2005 dont l'enjeu est le renforcement du poids du seul syndicat qui obtient effectivement des avancées pour les personnels de direction.

Enfin la question de la laïcité. Dans sa synthèse, la commission Stasi avait indiqué que « le port de signes manifestant une appartenance religieuse ne relevait pas de la liberté de conscience, mais du maintien de l'ordre public ».

Dans cet esprit, les activités des aumôneries qui, dans un certain nombre de cas, font l'objet de surenchères, doivent rester dans un cadre permettant une cohabitation suivie entre les différentes communautés. Il faut d'ailleurs souligner que la loi du 5 avril 1937 s'applique aux aumôniers, assimilés à des personnels enseignants, lorsqu'ils interviennent. Il convient d'engager une réflexion sur le statut des aumôneries dans les établissements scolaires.

**Pierre Wizniak
(Reims)**



Les tâches administratives sont déconcentrées... mais CES et emplois jeunes disparaissent.

Dans l'académie de Reims, après des relations très difficiles à l'arrivée de notre nouveau recteur en septembre 2003, la situation s'est sérieusement améliorée. Lors des différentes

audiences, groupe Blanchet, groupes de travail spécifiques, nous avons l'impression d'être écoutés et nos avis pris en compte.

Nous sommes, en particulier, intervenus sur la répartition devenue fortement inégalitaire voire injuste des moyens d'encadrement qui n'avaient pas évolué avec les effectifs depuis de nombreuses années. Une remise à plat sera effectuée pour tenir compte de cette évolution.

Cependant, au niveau de l'académie, il me semble percevoir une certaine nervosité chez les personnels de direction.

En effet, nos conditions de travail ne s'améliorent pas, les tâches administratives sont déconcentrées. Le rectorat, les inspections académiques, les inspections pédagogiques utilisent de plus en plus le courrier électronique ce qui induit des charges nouvelles non prises en compte par la région. Les budgets téléphone, affranchissement, duplication croissent de façon démesurée.

Dans l'académie, le rectorat a décidé de transférer les sujets d'examen dès le mois de mars aux établissements prétextant que c'est déjà ainsi dans la majorité des académies. Qu'en est-il exactement ?

Les tâches matérielles et l'entretien deviennent quasiment impossibles depuis la réduction des emplois CES. La disparition des emplois jeunes a créé le vide, en particulier au niveau des CDI et de la vie scolaire.

Le transfert des ATOSS nous inquiète fortement ; en effet la prise en charge de la gratuité des manuels scolaires dès cette année se traduit déjà par des baisses dans les opérations de renouvellement de matériels par la région. Qu'en sera-t-il quand le budget régional devra intégrer la rémunération des agents transférés ?

Enfin, au niveau syndical, l'académie est active. L'an passé, nous avons organisé un stage de niveau 1 qui a accueilli une vingtaine de stagiaires. A la rentrée, nous

avons organisé deux journées de présentation du SNPDEN aux stagiaires 1^{re} année ainsi qu'aux faisant fonction. La réunion des Ardennes et de la Marne a vu la participation de 22 collègues. Celle organisée pour l'Aube et la Haute Marne a réuni 9 collègues.

**Michel Nedellec
(Rouen)**



Que reste-t-il de la richesse des débats organisés dans le cadre de la commission Thélot ?

Je voudrais dire au nom des camarades de ROUEN combien nous avons apprécié les commentaires du BN sur le suivisme, le mutisme sur trop de points importants, les ambiguïtés ou l'inélégance d'une organisation concurrente qui n'a jamais eu l'honnêteté de reconnaître ce que d'autres obtenaient pour tous et la dénonciation d'une deuxième, entièrement téléguidée par un syndicat enseignant dont le but premier est d'affaiblir autant qu'il se pourra un syndicat dont les positions novatrices dérangent, donc potentiellement dangereuse pour l'ensemble des personnels de direction.

S'agissant de la politique mise en place par le ministère, nous ne pouvons qu'être surpris par le manque de souffle et de perspectives ambitieuses contenues dans le projet. Nous sommes bien évidemment en accord avec la volonté de faire acquérir une qualification à tous les élèves, d'accord aussi avec la création d'un conseil pédagogique, à la condition qu'il ne soit pas une autre coquille vide qui viendra surcharger pour rien notre travail, mais au-delà de cela, que reste-

t-il de la richesse des débats organisés dans le cadre de la commission Thélot? Rien ou presque rien, sauf à penser que la volonté de recentrer l'école sur une vision très conservatrice de ce que sera l'éducation de nos jeunes l'a emporté sur toute autre considération. On en revient à une vision classique d'appui très fort sur les savoirs disciplinaires avec ce que cela veut dire d'abandon de toutes les démarches qui paraissent d'une volonté de tenir compte et de valoriser les compétences des élèves. La suppression des TPE est à cet égard emblématique. Et que dire des punitions collectives, du redoublement considéré comme remède miracle. [...]

Que veut alors dire le mot autonomie dans ce cadre? Nous ne pouvons qu'être inquiets. Nous voyons bien se dessiner les contours de ce qui nous attend et qui existe déjà dans de grands pays voisins. D'un côté, nous avons une stratégie de pilotage qui procède de la commande. Nous décidons en haut lieu et vous appliquez sur le terrain, stratégie qui a montré ses limites depuis longtemps. De l'autre, celle des tutelles territoriales qui semblent, parfois, décidées à encadrer de manière stricte l'utilisation des dotations et des sommes allouées aux EPLE.

Cela ressemble donc à une caricature de ce que nous voulons. On nous dit qu'on va renforcer l'autonomie des EPLE dans le même temps où tout est fait pour la limiter. On nous dit qu'on va renforcer l'autorité des personnels de direction quand on se contente de déconcentrer des opérations complexes pour parvenir à réduire le nombre des personnels dans les services déconcentrés de l'état.

Alors, il nous faut réaffirmer encore et encore notre volonté d'autres modes de fonctionnement. Nous ne pouvons accepter d'être devenus exécutants de ce qu'on ne veut plus faire ailleurs par souci d'économie. [...] Ce sujet nous paraît tellement essentiel que nous avons, quelque part, regretté la décision prise

d'interrompre le mouvement de résistance professionnelle. Nous avons certes obtenu des avancées non négligeables mais sur l'essentiel, le ministère n'a rien lâché. Ni sur l'ARTT, ni sur l'autonomie, ni surtout sur le renforcement et le repositionnement des équipes administratives. [...]

Yves Ehrmann (Strasbourg)



Laïcité: la république ne sort pas grandie de cette période de tergiversation

La mise en œuvre de cette loi s'est faite au détriment de l'intérêt des élèves, des établissements et des personnels. La république ne sort pas grandie de cette période de tergiversation et de refus qui nous a été opposée à la convocation des conseils de discipline, seule possibilité pour faire respecter la loi dans nos établissements.

Dans l'académie de Strasbourg, l'engagement des personnels de direction a permis de passer de 160 voiles en septembre à 14 au 30 septembre. A cette date le recteur réunissait la commission permanente pour faire le point et là nos analyses divergeaient: si le discours a toujours été clair; application de la loi sans état d'âme ni concession, les faits ont démontré le contraire; il n'y avait aucune volonté politique pour la mise en œuvre de la loi, au contraire on a inventé, à tous les niveaux depuis le ministre jusqu'aux IA, des instances juridiques de contrôle, des PVS qui interprétaient la loi, des procédures nouvelles de convocation des conseils de discipline... alors que le SNPDEN faisait part de l'exaspération des collègues et demandait la réunion

immédiate des conseils de discipline.

Les premiers CD ont pu se tenir les 19 et 20 octobre et à ce jour il restent 4 cas à passer en CD, cette mascarade n'a que trop duré, trop de dialogue nuit au dialogue; il faudra dresser un bilan sans concession par académie pour faire part au ministre de notre désaccord sur ce qui s'est passé depuis la rentrée.

Et pourtant, nous avons en face de nous des élèves manipulées par des associations qui prônent un intégrisme pur et dur. Nous savions dès le départ quels étaient les enjeux de cet intégrisme: faire échec à la loi et ainsi instaurer un communautarisme, déjà latent, d'une façon officielle.

Nous devons exiger du ministre 15 jours de dialogue au maximum à partir de la rentrée et que seul le chef d'établissement convoque le conseil de discipline sans passer par un avis, même juridique, de notre hiérarchie.

François Sax (Toulouse)



Que les personnels de direction cessent de se transformer en simples exécutants d'une multitude de travaux de sous-traitance [...]

Le passage d'une action de « résistance professionnelle » à une action de « vigilance professionnelle » a quelque peu déstabilisé les collègues qui étaient les plus engagés dans l'action.

Il est clair qu'on ressent un malaise, à la fois de la résignation et de la frustration. Mais personne ne cherche le coupable. Nous étions tous engagés dans une action forte

et de longue durée, chacun doit se sentir responsable à la fois de ce qui a été obtenu et de ce qui ne l'a pas été.

Morosité donc, à l'image de ce qui se vit actuellement dans notre société, morosité comme dans notre propre institution (où dans certains établissements il n'y a même plus de professeurs candidats pour les élections au CA), une sorte de fatalisme, un sentiment d'impuissance qui se développent comme si chacun considérait que tout cela est bien trop compliqué pour que les solutions viennent du dialogue et que seule une remise en question plus radicale du système permettra de débloquer la situation.

Cette analyse n'est d'ailleurs pas très éloignée de celle que fait Philippe Guittet lorsqu'il propose de rompre la logique de fonctionnement de notre système ou de celle de Philippe Tournier, dans le numéro 122 de Direction, lorsqu'il décrit cette machine dévoyée et par conséquent inadaptée qui progressivement s'est mise en place et qui continue jour après jour de nous engluier et de nous éloigner du sens de notre action et de nos véritables missions.

Ce qui ressort le plus souvent et qui est exprimé par une grande majorité de collègues, c'est que la réponse qui a été apportée n'est pas celle qui était attendue. [...]

Ils considèrent que leurs attentes fortes se situaient au niveau des conditions d'exercice du métier. Les collègues ont envie de changer de vie au quotidien, ils demandent que l'on redonne des priorités à leurs missions, que les EPLE redeviennent des établissements d'enseignement et d'éducation et que les personnels de direction cessent de se transformer en simples exécutants d'une multitude de travaux de sous-traitance dont on pourrait faire un inventaire à la Prévert [...]

Depuis plusieurs années nous avons beaucoup centré nos débats sur cette question. Nous avons un livre

blanc qui constitue une base de discussion solide et argumentée. Le Ministre a pris des engagements. Mais cela ne peut suffire. Les collègues demandent que ce dossier soit la priorité des priorités. Il y a beaucoup d'impatience et une attente forte.

Et ce ne sont pas les dernières trouvailles de notre ministère qui les rassureront et les encourageront à penser que notre message a été parfaitement entendu : élection des représentants des parents au CA, passation des marchés, élections des représentants à la commission permanente et au conseil de discipline... On a le sentiment que chaque fois que l'on « modernise » ou que l'on « simplifie » cela se complique un peu plus pour nos établissements et pour nous-mêmes.

Le sentiment également, pour chaque collègue, d'être isolé chaque fois qu'il est confronté à une nouvelle demande ou à des pressions de la hiérarchie, d'être isolé au niveau de la prise de décision et de la prise de risque qui en découle. Il nous faut donc recréer un lien fort de solidarité au niveau de notre syndicat et pour cela fixer des perspectives claires, des objectifs précis et une stratégie lisible par tous.

Hélios Privat (Versailles)



Elaborer des contrats de partenariat avec les départements et la région

Permettez-moi de faire un peu de résistance intellectuelle au pessimisme ambiant. Non pas que je fasse preuve soudainement d'un optimisme béat mais tout simplement parce que

nous avons besoin d'espoir pour vivre et pour continuer à exercer notre métier avec un minimum de convictions.

Depuis quelques mois, nous avons fait connaissance avec un nouveau recteur. Il affiche une volonté forte d'entretenir avec les personnels de direction des relations de confiance et souhaite trouver avec nous des modes de fonctionnement plus harmonieux. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais comme nous avons été habitués à être trop souvent aspergés par des Niagaras d'eau tiède, nous restons prudents.

Mais si parfois les discussions ont été âpres, nous devons convenir que nous avançons dans la bonne direction. Nous avons obtenu :

- l'ouverture d'un groupe de travail sur la mise en place de nouveaux critères pour que les listes d'aptitude à la 1^{re} classe et à la hors classe soient établies avec une plus grande objectivité ;
- une commission pour l'amélioration du logiciel d'affectation en seconde qui nous avait donné bien des soucis à la rentrée dernière ;
- enfin une réflexion est engagée pour rédiger un « protocole des bons usages » entre l'administration rectorale et académique et les chefs d'établissement.

Au plan syndical, deux assemblées générales régionales nous ont permis de renouer avec le militantisme de certains de nos camarades. La mobilisation des personnels de direction autour du mouvement de résistance professionnelle est probablement plus forte que nous ne l'avions imaginée.

L'académie de Versailles a donc voté à deux reprises la poursuite de ce mouvement, a refusé de participer aux réunions programmées par les recteurs et les IA et a proposé une série d'actions.

Par ailleurs, elle demande aussi au Bureau National d'être porteur de revendic-

cations précises permettant d'améliorer les conditions d'exercice de notre métier.

Avec nos collègues de Créteil et de Paris, nous avons également repris nos échanges avec le Conseil Régional d'Île de France. Là aussi nous avons dû protester contre un fonctionnement lycée/région qui ne nous paraît toujours pas acceptable. Nous regrettons d'autant plus le mode de relations que l'on tente de nous imposer, que dans certains départements les conseils généraux ont réussi à être de vrais partenaires pour les collègues.

L'action syndicale a malgré tout permis que des groupes de travail puissent faire de nouvelles propositions. Il semble que des avancées soient possibles en particulier pour l'élaboration d'un contrat Région/EPLE.

Toute commande de la Région ou de notre Ministère représente une charge supplémentaire pour nos établissements ; cette charge a un coût humain et financier que l'on doit évaluer puis chiffrer afin de négocier ensuite les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Voilà ce que nous devons exiger d'un véritable partenaire.

Alain Carle (Aix-Marseille)



Les adjoints : reconnaître leur rôle, préciser leurs missions

Après avoir enregistré un tassement au niveau des adhérents, nous constatons cette année l'arrivée dans notre maison d'une vingtaine de nouveaux collègues reçus concours, et des plus anciens

qui renouent avec le syndicalisme après quelques années d'errance.

La politique de communication lancée fin 2003 semble commencer à porter ses fruits et nous nous efforçons d'être toujours au plus près des nouveaux arrivants...

On peut affirmer actuellement qu'un réel climat de confiance s'est installé entre les instances rectorales et notre syndicat. Le nouveau recteur a engagé avec les organisations syndicales (et la nôtre en particulier) un vrai dialogue social respectueux des représentants syndicaux, sans pour cela tomber dans une inconcevable cogestion.

Au niveau national, notre académie a particulièrement apprécié la clarté et la fermeté du discours de notre secrétaire général dans les différentes interventions qu'il a pu faire dans les médias sur la laïcité et cette ferme position a d'ailleurs été déclinée à plusieurs reprises au plan académique.

La décentralisation en marche va certainement imposer un nouveau type de relations avec les conseils régionaux ou généraux et les risques de clientélisme, même bienveillant, sont parfois à craindre. Des rencontres avec les politiques sont d'ailleurs dès à présent programmées.

Nous souhaiterions qu'un débat ou tout au moins une prise de position claire sur les TOS soit à l'ordre du jour. En effet, si certains d'entre nous pensent que les TOS ont un rôle éducatif réel dans l'organigramme de nos établissements, d'autres estiment que le transfert des TOS aux collectivités territoriales rentre dans la logique de gestion adaptée...

Ceci dit, l'attente des personnels demeure forte dans l'académie en ce qui concerne le compte épargne temps, l'ARTT et les possibilités d'aménagement des fins de carrière.

La réforme des retraites est toujours, dans l'académie, un sujet brûlant ; un grand nombre de collègues n'ont toujours pas digéré le passage en force gouvernemental. Les femmes surtout. L'académie d'Aix Marseille souhaite que le SNPDEN, dans le cadre de l'UNSA et avec le concours compétent de nos collègues retraités de la FGR, exige une réouverture des négociations afin de reconsidérer les circulaires qui nous concernent particulièrement.

Dans l'académie d'Aix Marseille, les bassins sont une réalité fonctionnelle et permettent de réaliser, en terme de gestion, des gains appréciables. Toutefois, il serait bon d'établir des règles de fonctionnement et de déterminer les réelles possibilités qui leur sont offertes.

Enfin, il faut absolument, et ce très rapidement, que notre ministère comprenne qu'une équipe de direction n'est complète qu'avec un adjoint. Il faut impérativement que notre syndicat leur adresse un signe fort de reconnaissance car beaucoup ont tendance à penser que leurs mutations sont difficiles, leur lettre de mission (quand il en ont une) peu explicite, des délégations qui posent problème et la reconnaissance à laquelle ils ont droit, parfois beaucoup trop floue ou inexistante !

Les assassins de notre collègue Clément Roussenq, principal du collège Virebelle à la Ciotat, n'ont toujours pas été retrouvés depuis septembre 2003

Bertrand Cagniard (Bordeaux)



L'action à Bordeaux : bilan controversé

Bordeaux fait partie de ces académies qui réclamaient

l'action au congrès de Toulon. Et la satisfaction fut grande de la voir lancée dans les conditions de mai. Enthousiasme, investissement, adhésion de la masse des syndiqués et des sympathisants qui participaient nombreux aux différentes AGA et AGD. Les boycotts de réunions ou de conférences étaient massifs ainsi que les non remontrées d'enquêtes. Jusqu'aux vacances, pas de problème, on finissait une année, la rentrée était prête, le groupe de suivi permanent se réunissait et on avait le sentiment d'accompagner le travail des négociateurs. Les modalités définies en juin étaient lisibles : elles s'appuyaient sur l'engagement personnel des adhérents relayées par des définitions d'action au niveau académique. Mais déjà, je crois, cela manquait de liant entre le national et les académies, et les académies entre elles. Il eût été utile pensons nous de mettre en ligne les actions menées dans chaque académie.

A la rentrée, cela est devenu plus compliqué encore. D'une part parce que celle-ci était techniquement plutôt réussie, d'autre part parce que les vacances étaient passées par là. Le mouvement de résistance continuait mais, aussi bien au niveau national qu'au niveau de notre académie, nous n'avons pas su sérier et définir précisément les modalités de la poursuite. Nous sentions déjà que nous aurions du mal à tenir comme je l'exprimais au cours du BN élargi. En s'appuyant sur la lettre de Philippe prenant acte des acquis concernant la carrière, nous sommes passés de la résistance à la vigilance professionnelle, ce qui était une façon de terminer en douceur le mouvement car la vigilance ne s'appuyait plus sur des consignes claires. La résistance peut être déclinée en actions précises, menées collectivement ; la vigilance s'appuie davantage sur une approche individuelle beaucoup plus difficile à mettre en musique collectivement. On sentait cette ligne de partage

chez les adhérents entre la volonté de maintenir la pression mais en attendant que les responsables leur disent comment agir. Nous-mêmes, responsables académiques partageons cette contradiction dans notre rapport avec le national. Notre dernier CSA a donc levé le mot d'ordre en donnant rendez-vous pour d'autres combats qui commencent dès maintenant avec la préparation de rentrée et les différentes cartes de formation et d'option qui se traduisent par la politique du bulldozer en supprimant à tour de bras pour récupérer des moyens.

On est maintenant à un moment crucial et le bilan est controversé. A la fois au niveau académique le SNPDEN est incontournable car il n'est pas une réunion où nous ne nous sommes exprimés avec force dans le silence absolu de nos concurrents. Nous avons obtenu l'ouverture de négociations dans le cadre de l'observatoire académique sur l'organisation administrative des établissements, sur la mise à plat d'un certain nombre d'éléments qui fondent les relations entre les administrations déconcentrées et les EPLE. Notre discours est toujours attendu par les parterres réunis et par nos autorités hiérarchiques ou par les collectivités territoriales qui multiplient les réunions de concertation avec nous seuls.

Et pourtant cela ne se vérifie pas dans les chiffres de la syndicalisation. A ce jour nous ne rassemblons que 68 % des syndiqués de l'an dernier (dont 60 % des actifs et 88 % des retraités) ce qui au total ne représente que 36 % du potentiel. C'est dire que les semaines à venir seront importantes pour retrouver, sans tassement, les chiffres de l'an passé. Si le travail de proximité est important pour convaincre au quotidien de la nécessité de se retrouver dans le SNPDEN, il faut nous semble-t-il, une relance nationale sur un projet mobilisateur autour du métier et de ses conditions d'exer-

cice. Si nous avons particulièrement apprécié l'analyse de Philippe Tournier dans le dernier *Direction* parce qu'elle est l'aboutissement d'une profonde réflexion sur l'organisation administrative des EPLE, parce qu'il s'agit d'un document de travail posant les bases d'une négociation, ce texte n'est pas pour autant mobilisateur et ne permet pas à l'adhérent de base d'imaginer des lendemains meilleurs. Il nous faut trouver ce trait mobilisateur qui, avec l'espoir qu'il portera, sera à même de rassembler la profession autour de notre syndicat sans céder aux sirènes des diviseurs de la profession.

Jean Philippe Decroux (Caen)



Une charte de qualité pour fixer concrètement la place respective de chaque structure

Sur le plan du métier, l'idée d'une charte de qualité lancée au niveau national mérite vraiment d'être reprise au niveau académique. Cette entrée doit permettre en effet de fixer concrètement la place respective de l'institution au niveau académique et départemental d'une part et de l'établissement d'autre part.

Sur ce terrain, il faut être offensif pour que cette réflexion soit prise à bras le corps avec les syndiqués et qu'elle fasse l'objet de propositions ambitieuses propres en particulier à améliorer les conditions d'exercice de notre métier.

Dans ce même domaine du métier, notre académie en revanche s'est interrogée sur la circulaire du 1^{er} septembre 2004 traitant de la RTT et du texte du BN qui a suivi. Nous

avons été surpris par l'idée – provocatrice certes – d'appliquer cette consigne d'aligner volontairement notre temps de travail sur la durée légale. Cela nous a semblé être du domaine de l'incantation et surtout propre à nous lancer dans un mouvement aux contours aussi flous que celui du printemps dernier. C'est pourquoi concernant ce texte du 10 septembre, nous souhaitons que la commission étudie à fond l'hypothèse de lancer un mot d'ordre syndical d'investissement du dispositif en invitant chacun à demander l'ouverture et la première alimentation d'un compte épargne temps débouchant sur l'obtention de 22 jours annuels. Nous ferons des propositions précises en commission.

Sur le plan de la carrière, l'académie de Caen a affirmé son attachement au caractère national des promotions et propose par ailleurs qu'on avance plus nettement vers le corps unique à classe unique en augmentant de fait la part de rémunération liée à la carrière.

Dans le domaine de la vie syndicale, il nous semble indispensable que l'on mette en œuvre des moyens plus importants pour l'amélioration des outils nationaux de diffusion de l'information par internet et la mise en cohérence des sites académiques existants.

Par ailleurs, si l'académie de Caen soutient unanimement la proposition d'un congrès tous les trois ans comme elle a appuyé le nécessaire allègement des instances nationales, il y aurait tout à gagner à rendre plus directe l'élection de nos représentants.

Enfin, sur le terrain pédagogique, les premiers textes concernant la loi d'orientation seront forcément étudiés de près par la commission. Toutefois, comment ne pas être agressé par certaines décisions inacceptables comme la suppression des TPE mais aussi par le traitement médiatique insupportable de ce sujet. Cela augure mal d'un texte que

l'on voudrait cohérent et à la hauteur des enjeux.

Peut-être faudra-t-il nous saisir des quelques propositions que nous soutenons depuis longtemps pour en imposer la mise en œuvre.

Alain Burleraux (Créteil)



Prendre en compte l'ensemble des domaines de la laïcité

Collectivités territoriales : le décret de 85 fixe, théoriquement, les limites de l'intervention des collectivités dans le champ pédagogique mais déjà des brèches sont signalées un peu partout.

J'ai entendu certains collègues faire des propositions pour essayer d'uniformiser ce qui peut se passer à travers la France dans nos relations avec les collectivités territoriales, je crois que ça n'est pas réaliste. Les collectivités territoriales sont et resteront indépendantes et c'est le sens même de la décentralisation que des situations diverses puissent exister. En revanche, je ne verrais que des avantages, et je le redis ici, à ce qu'un inventaire soit fait par le syndicat de toutes les mesures que les conseils régionaux ou généraux ont prises, de manière à ce que l'on puisse se faire une idée de ce qui se passe sur l'ensemble de la France.

La laïcité : Un certain nombre de nos collègues sont parfois un peu surpris de la tonalité des articles de *Direction* sur le sujet.

Je résumerais la position de Créteil de la façon suivante : « la laïcité, toute la laïcité mais rien que la laïcité ».

Rien que la laïcité : cela veut dire que le SNPDEN n'a pas vocation à mener la

bataille de la libre pensée ou de l'anticléricalisme ou du combat contre les religions. Notre organisation qui regroupe un grand nombre de personnels de direction a, dans ses rangs, des gens de pensées et d'origines très diverses. Ils doivent tous pouvoir se retrouver dans l'organisation et ceci doit être clairement affirmé.

Toute la laïcité cela veut dire la prise en compte de l'ensemble des domaines de la laïcité. Je voudrais saluer au passage la bonne volonté de beaucoup d'élèves qui se sont pliés après discussion et réflexion à la loi de la République en retirant leur signe ostentatoire.

Je voudrais aussi que l'on ne focalise pas sur le seul foulard ou le seul turban des sikhs.

Nous avons un grand nombre d'autres soucis au quotidien qui font partie du combat pour la laïcité, citons en vrac : les demandes de temps à l'intérieur des cours pour la rupture du jeûne du ramadan, les tendances à s'isoler dans des coins de cour, de jeunes de communautés différentes, la revendication de viande halal dans les cantines, la revendication de ne pas assister aux cours du samedi matin ou du moins de ne pas écrire ou travailler réellement pendant cette matinée, la contestation de certains enseignements, tout particulièrement en biologie ou en histoire.

Il faut que nous fassions un gros travail pour intégrer dans le fonctionnement de nos établissements une explication de fond sur ce qu'est vraiment la laïcité.

Relations avec les autres syndicats : Il faut que nous fassions valoir le bilan de notre organisation, il faut aussi que nous fassions en sorte que l'ensemble des militants s'approprie l'histoire de ces 10 ou 15 dernières années parce que cela ne va pas de soi. Les avancées ont été importantes mais ceux qui n'étaient pas encore personnels de direction à cette époque ne s'en rendent pas

forcément compte. Il faut aussi que tous s'approprient l'histoire dans le domaine de nos relations avec les autres organisations syndicales et les fédérations.

Les autres organisations syndicales de personnels de direction passent la majeure partie de leur communication à tirer sur le SNPDEN ou à s'attribuer le bénéfice de ce que nous avons pu obtenir par notre action. Je crois que le temps est venu de répliquer fermement, sans polémique, mais sans rien laisser passer, quelle que soit l'organisation. En ce qui concerne tout particulièrement le SNPDEN, il faut les mettre devant leurs contradictions, il faut faire comprendre à nos collègues que les thèses actuelles du SNES et de la FSU sont très largement antinomiques avec nos propres conceptions du métier de personnel de direction, avec nos intérêts, et avec le rôle et la place que nous voulons pour les personnels de direction dans l'intérêt du service public d'éducation.

Jean Pierre Le Bris (Rennes)



Le syndicat satellite

Je débuterai mon intervention par un bref rappel des conditions de rentrée qui, si elle a été techniquement réussie par rapport à d'autres que nous avions qualifiées à leur époque de calamiteuses, nous interpellent néanmoins car au rythme où vont les choses et au regard de la préparation du budget 2005 (on nous annonce la suppression à minima de 450 postes), de réussite dans l'académie du même nom il n'en sera bientôt question !

Rappel également de notre forte mobilisation dès le printemps 2004, avant le congrès de Toulon, qui a permis par notre action de résistance professionnelle à notre section académique de réaffirmer sa position d'interlocuteur incontournable du recteur et de son secrétaire général : notre avis est sollicité régulièrement sur les dossiers en cours (LOLF, décentralisation, évaluation des personnels) et les groupes de travail fonctionnent.

Du côté des collectivités locales, nous avons su prendre toute notre place. L'expertise du SNPDEN est reconnue et nous rend là aussi incontournables.

A noter au passage que la région Bretagne avec son président nouvellement élu, JY Le Drian, est elle aussi, entrée en résistance contre les conditions de mise en œuvre de la décentralisation dans le contexte que nous connaissons tous.

Je suis porteur d'un certain nombre de messages auprès du Bureau National :

- comment donner toute leur place aux adjoints et aux retraités (en nombre grandissant) dans notre syndicat ?
- quelle conclusion le BN pense-t-il tirer de l'association du syndicat, pour reprendre l'expression de notre secrétaire général, satellite de la FSU dans ses relations avec la dite fédération qui vient de démentir par les actes les propos tenus à la tribune de notre congrès par son secrétaire général ? Je rappelle le contenu particulièrement diffamant des propos tenus contre notre organisation syndicale dans la presse dudit syndicat satellite !
- le livre blanc n'a-t-il pas d'ores et déjà besoin d'être réactualisé car les collègues n'ont pas vraiment le sentiment que leur charge de travail ait diminué, bien au contraire, et pour reprendre les conclusions de Philippe Tournier, « non

l'administration de l'EPLÉ n'est pas la petite main de l'administration de l'éducation nationale » et je rajouterai pour ma part qu'elle n'a pas à devenir celle de l'administration des collectivités territoriales !

Jean Pierre Ranchon (Grenoble)



Grave déficit en TOS et personnels administratifs

Concernant la rentrée, les choses se sont bien passées du moins sur le plan de la nomination des personnels enseignants.

En revanche nous connaissons deux points noirs : le déficit en TOS et personnels administratifs, (académie 23^e sur 30). Pour les TOS, nous pouvons espérer une amélioration dans le cadre de la décentralisation. En revanche la situation est catastrophique concernant les administratifs puisque nous sommes 30^e sur 30.

Nous l'avons dit avec insistance au recteur. A l'heure où les établissements et les personnels de direction sont toujours plus sollicités par diverses missions, cette situation devient intolérable.

Notre recteur qui est en place depuis presque un an réunit le groupe Blanchet (Conférence des personnels de direction) et il a créé un groupe permanent restreint dans lequel nous siégeons es qualité.

Nous avons dû cependant contrer une volonté du recteur de piloter l'académie par une relance des bassins de formation. Nous ne sommes pas hostiles à la réflexion, mais nous avons rappelé à

cette occasion ce qu'est et ce que doit rester le bassin de formation.

Enfin je voudrais revenir sur la question du rôle pédagogique des personnels de direction.

L'orientation prise par le ministre nous inquiète. La disparition des TPE en terminale préfigure peut-être d'autres disparitions...

Elle nous prive d'un outil essentiel pour mettre en œuvre notre mission pédagogique.

Nous risquons de perdre notre crédibilité si nous ne réagissons pas vigoureusement sur ce plan.

Guy Savelon (Lille)



Décentralisation : un traitement inégalitaire nous attend à court terme

Les motifs de mécontentement ne manquent pas : des remplacements mal assurés que ce soit pour les enseignants ou les personnels ATOSS, un encadrement éducatif insuffisant depuis le départ des aides éducateurs, la réduction du nombre de CES et de CEC plaçant de nombreux établissements dans des situations très difficiles. Ce dernier point a évolué récemment mais nous savons qu'en 2005 tout recrutement deviendra impossible et nous ignorons toujours ce que nous réservent les mesures Borloo.

On nous avait annoncé la fin du « harcèlement textuel », quelques circulaires malheureuses nous placent dans une situation abracadabrantesque. La liste est longue : la natation, les élections de parents, le conseil

de discipline, la commission permanente, l'évaluation des personnels ATOSS, la suppression des TPE en terminale.

Depuis la loi du 13 août 2004 sur la décentralisation des personnels TOS, nous attendons des décrets d'application. A la demande de Bernard Derosier, président du Conseil Général du Nord, nous risquons de voir disparaître le cadre d'emplois. Les premières dérives apparaissent, pétries de bonnes intentions : Dominique Dupilet, président du Conseil général du Pas de Calais, nous demande de lui communiquer notre dotation en personnel TOS. Nous avons refusé de donner ces informations, ceci serait revenu à accepter d'emblée une double tutelle. En retour, nous avons eu droit à une espèce de chantage : « désormais, je négocierai directement avec le Recteur puisque vous avez le sens de la hiérarchie ». Il a fallu que nous rappelions à un élu que le décret de 1985 avait créé les EPLÉ.

Il faudra parvenir à éviter ce que dénonçait dimanche Claire Brisset dans le journal *Le Monde*. Elle met en avant les méfaits de la décentralisation sur la politique de l'enfance : « il n'y a plus aujourd'hui de politique unifiée de l'enfance au niveau national. L'État n'a plus les moyens d'exprimer et de faire appliquer les options qu'il définit dans ce domaine. » Selon les départements, il existe un écart de 1 à 200 dans le budget consacré aux aides financières par enfant et un écart de 1 à 12 dans le taux des enfants placés. Le même traitement inégalitaire nous attend à court terme dans l'Éducation nationale.

A ceci s'ajoutera la mise en application de la LOLF. Dans la revue *Service Public* de septembre 2004, Yves Chevalier, chef de service à la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, nous donne des

précisions : « Une masse salariale sera allouée à chaque directeur de programme ministériel correspondant à une quote-part d'emplois... Les responsables de programme devront s'intéresser étroitement à la gestion des ressources humaines pour maîtriser les évolutions mais surtout pour atteindre des objectifs. » Un peu plus loin, dans le même article, nous pouvons lire : « Demain il faudra trouver un autre mécanisme pour calculer les flux annuels d'avancement. »

Enfin, une nouvelle loi d'orientation va voir le jour. Certaines annonces peuvent faire naître des incompréhensions ou des inquiétudes. Le SNPDEN devra être en mesure de peser de tout son poids dans certaines négociations et rappeler, s'il le faut, à notre ministre les propos qu'il a tenus à Poitiers le 1^{er} octobre devant la nouvelle promotion de personnels de direction : « Jamais vous ne devriez vous sentir isolés ou démunis. Chaque fois qu'un arbitrage sera nécessaire, vous me trouverez à vos côtés pour rappeler les missions fondamentales de l'école dont vous êtes les gardiens. »

Philippe Debray (Limoges)



Sauvegarder les services publics dans une région rurale

Notre région, le Limousin, a été sous les feux de l'actualité, les semaines dernières, suite à la démission de plusieurs dizaines de maires de communes de la Creuse. Ces réactions d'élus visant à sauvegarder les services publics dans une région à

dominante rurale subissant les effets du dépeuplement, traduisent bien les principaux soucis que nous rencontrons, nous, personnels de direction de l'académie de Limoges depuis deux ans.

« Rationalisation des moyens, économie budgétaire, meilleure gestion » sont les maîtres mots d'une politique générale ayant une fâcheuse tendance à nier les projets de développement des établissements scolaires. L'heure est au démantèlement plutôt qu'à la construction et nous attendons chaque année durant les mois de décembre et janvier, avec un certain fatalisme, les mesures de fermeture de filières de formation, d'enseignements et leurs corollaires obligés : les suppressions de postes.

Nous avons enregistré une hausse significative des nouveaux syndiqués dans notre académie qui attendent beaucoup de notre syndicat. Nous ne devons pas les décevoir en abandonnant, par exemple, trop vite, l'action de résistance dans laquelle nous nous sommes engagés après le congrès de Toulon.

Je me dois également de faire état de l'attente forte des collègues d'une combativité de notre syndicat pour défendre ce qui peut l'être du service public d'éducation auquel nous tenons tous.

Au plan académique, nous avons positionné notre action selon 3 axes :

- la nécessaire défense de la position de l'adjoint à travers le suivi de sa carrière (mutation, promotion, NBI pour tous) ;
- la mise en place d'une formation initiale et continue de haut niveau pour tous les personnels de direction ;
- la mise en place de groupes de travail avec les collectivités territoriales afin de définir les modalités de notre collaboration.

J'ai eu à exclure de mon lycée, lundi dernier, une jeune fille qui refusait de retirer le foulard qu'elle portait pour des motifs religieux. Je l'ai

fait, sans état d'âme, en appliquant la loi, la laïcité étant l'une des valeurs auxquelles je me réfère quotidiennement dans l'exercice de mon métier. Par contre, je dois vous dire que les valeurs que je défends me font regretter d'avoir à accepter la présence d'une aumônerie au sein de mon établissement et de devoir faire bonne figure, là encore dans le respect de la loi.

Pascal Charpentier (Dijon)



TPE : une politique de balancier qui nous retire toute crédibilité

Il convient de redéfinir le rôle des personnels de direction entre les deux tutelles dont l'une est de plus en plus présente. Nous demandons entre autres, afin de nous aider et d'éviter des dérives que nous aurions à supporter, un cadrage national de la convention. Il apparaît par ailleurs de plus en plus nécessaire que dans nos missions soit clarifié notre rôle vis-à-vis des collectivités territoriales. Les sujets n'ont pas manqué ces derniers temps (gratuité des livres, courriers quelquefois comminatoires, décentralisation...) et la 2^e phase de la décentralisation doit nous faire travailler encore plus avec nos collectivités de rattachement.

La rentrée s'est plutôt bien passée en ce sens que chaque élève avait un professeur devant lui. Mais pour le reste de nombreux problèmes demeurent et nous mettent dans des situations de terrain difficiles. Les postes non pourvus dans les domaines de la santé, du social et des ATOSS dans des académies

comme la nôtre posent de plus en plus question. Il convient de s'en préoccuper.

La suppression des TPE mécontente les collègues, peut être d'ailleurs plus sur la forme que sur le fond. Elle est en effet symbolique d'une politique de balancier que nous n'approuvons pas. Alors que nous avons dépensé beaucoup d'énergie à la mise en place de ces TPE et que nous avons réussi à les faire accepter, ils sont rayés d'un coup de plume. Que dire aujourd'hui alors de l'alternance en troisième ? Nous devons diriger et la ligne doit être claire. Pour diriger en 2004, il faut convaincre et fédérer. Pour ce faire nous devons être crédibles. Le sommes nous avec de tels coups de balancier ? Que répondre à des professeurs difficiles à convaincre souvent, peu prompts au changement pour certains, qui ne manqueront pas de nous rappeler cet épisode des TPE ?

A l'heure où l'on parle de mobilité dans notre statut, je voudrais citer le cas de ce collègue qui après 20 ans de carrière se voit rembourser pour son déménagement la somme de 640 € alors que 3 devis évaluaient ce coût à 3000 €. Son épouse enseignante, elle aussi après 20 ans de carrière, se retrouve, sans point supplémentaire, sur un poste de débutante à 50 km de son logement. Peut-on parler de statut de cadre dans ces conditions ?

Je souhaite, comme le BN le fait actuellement, que nous continuions à défendre à hauteur égale les revendications des retraités et des actifs. Ceci, au delà du soutien que nous apportons aux collègues retraités, me semble important pour notre organisation.

A l'autre bout de notre corps, nous devons nous intéresser plus encore aux nouveaux lauréats. Un renforcement de la communication en direction de nos jeunes collègues me semble indispensable.

Malou Delcourt (Lyon)



Une trop longue phase de dialogue

L'application de la loi sur la laïcité a été vécue douloureusement par les collègues concernés en particulier à cause de la longue phase de « dialogue » qui a été imposée aux établissements. Les cas non encore résolus devraient l'être selon le rectorat avant les vacances de Noël; en réponse à nos protestations sur la durée de la phase de dialogue, le Recteur (après avoir rappelé qu'il avait été personnellement réticent à l'existence d'une telle loi) a insisté sur le fait qu'elle était appliquée à Lyon avec le souci de régler les situations par le dialogue, en tenant compte du contexte spécifique de chaque établissement.

Lors de l'audience rectoriale (à l'occasion de laquelle il nous a été dit que notre mouvement de « résistance professionnelle » était sans fondement juridique, et déontologiquement inacceptable pour des personnels d'encadrement), nous avons insisté sur nos conditions de travail qui restent difficiles: transfert toujours plus important de charges de l'échelon académique sur les établissements (gestion des personnels, examens...), et des exigences de plus en plus contraignantes, en matière de calendrier, procédures, etc.

En revanche, nous sommes toujours inquiets sur la politique académique:

- les conditions de transfert des TOS, et la finalité de l'évaluation des ATOSS,
- la formation professionnelle: la mise en place des « lycées des métiers »,

sans réponse aux problèmes des lycées professionnels et au devenir de leurs structures.

- la préparation de la rentrée complètement dépendante de moyens dont on nous laisse imaginer la pauvreté!

Nous avons demandé que soit réuni le groupe académique de personnels de direction (commission Blanchet) afin que nous soient indiquées les modalités de la mise en place de la politique académique, modalités qui pèsent directement sur la charge de travail au niveau de l'établissement et nous faisons nôtre la revendication de la mise en place d'une « charte de qualité », entre les services académiques et les établissements.

Georges de Haro (Montpellier)



Loyauté

La rentrée s'est présentée sous le signe de la colère et de la mobilisation. Les conditions de travail induites par un recul brutal des moyens d'encadrement expliquent pour beaucoup cette colère. Il faut dire que Montpellier, généralement positionnée sous les standards nationaux en terme de moyens, avait peut-être plus qu'ailleurs fait appel aux contrats aidés, CES et CEC.

Le 13 octobre, une assemblée générale académique se prolongeait sous la forme d'un rassemblement devant le Rectorat. Nous étions plus de 150, actifs et retraités. Pour information, l'ensemble des personnels de direction de l'académie représente 450 personnes. La presse régionale a bien

compris l'ampleur du mouvement puisque nous avons été présents dans les journaux, radios et télévision. Gros succès donc sauf que, contre toute attente, nous n'avons pas été reçus, ni par le nouveau recteur, ni par le nouveau secrétaire général, ni même par un de leurs représentants.

Cette attitude surprenante et injurieuse n'a pas été justifiée. Très vite une délégation du SNPDEN a été reçue par le recteur pour s'entendre parler de loyauté et de respect pour l'autorité de l'État que nous représentons. Nous réfutons ces arguments. Ils ont cependant le mérite d'attirer notre attention sur les conceptions divergentes de notre environnement sur ces questions de loyauté.

La FSU vient d'adouber le SNUPDEN. Si on étudie son argumentaire, on y découvre l'espérance de personnels de direction « loyaux » et solidaires avec leurs personnels. C'est-à-dire des porte-voix d'une vision désuète d'une école, centrée uniquement sur ses personnels. La loyauté attendue des personnels de direction par la FSU et plus encore par le SNES est celle de personnels administratifs, simplement animateurs et facilitateurs du travail des enseignants. A l'évidence, cette attitude démontre la difficulté pour ces organisations de faire admettre leur conception, parfois affligeante, du fonctionnement des établissements secondaires.

Dans le même temps, nos supérieurs immédiats attendent des personnels de direction une loyauté sans faille autour de l'intérêt supérieur de l'État. Comprenez qu'ils attendent que nous obéissions, sans sourcilier, et si possible avec créativité. Il nous faut réussir sur le terrain ce dont le ministère, le rectorat ou l'inspection académique s'est débarrassé à gros flots, sans réfléchir outre mesure sur les conditions de faisabilité.

Alors que les textes en

vigueur définissent assez précisément le fonctionnement de l'EPLE d'une part, les missions et responsabilités du chef d'établissement d'autre part, ces questions de loyauté font l'objet d'un intense débat. Ce débat qui agite notre environnement, traverse nos collègues et notre conception du métier. La façon dont le mouvement de résistance professionnelle a été perçu et suivi montre que beaucoup de chefs d'établissement et d'adjoints se sont sentis coincés entre leurs principes de loyauté et leur besoin d'agir.

Dans ce monde de décentralisation, d'autonomie, de multipartenariat, de contractualisation, d'évaluation, il est plus que jamais indispensable que nous clarifions, sur le fond, ce que doit recouvrir les principes de loyauté pour un personnel de direction. C'est fondamental et c'est urgent.

Pour ma part, je crois nécessaire que les EPLE s'emparent et investissent l'autonomie que leur donne la réglementation. Je crois indispensable que les personnels de direction sachent distinguer la loyauté de l'obéissance. Je crois indispensable que nous ne confondions pas l'État avec n'importe lequel de ses cadres. Nous devons savoir ordonner nos tâches et nos missions. Cela relève de notre professionnalisme de savoir refuser et s'opposer, si c'est nécessaire pour faire respecter les priorités.

Le système éducatif ne sait plus définir précisément les tâches des uns et des autres. Il a besoin de cadres capables sur le terrain de remettre de l'ordre et du sens dans la multitude désordonnée des injonctions.